Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 11 mouharem 1441
10 septembre 2019

N° 88

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **3250**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3250**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3254**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3258**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3260**
Avis aux créanciers **3263**
Convocations
Sociétés anonymes **3263**
Actes Administratifs
Avis au public **3268**
Divers
Avis au public **3269**
Rectificatifs **3269**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement Ain Ouled El Haj

Catégorie : Groupement d'eau.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : Ouled el Haj Belkhir Gafsa

Reçu du depot : n° 185 du 27/03/2019.

Comité :

Président : Mr ben Hazzez Belgacem.

Secrétaire général : Mr Chibani Mohamed

Trésorier : Mr Zid Miled.

2019D00092SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société industrielle et commerciale du Bois

«SICOB» SFAX

S.A au Capital de 1.400.820 dinars

Siège social: Zone industrielle poudrière II Sfax

Matricul fiscal: 018029EAM000

Suivant procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 juin 1998 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 15 juillet 1999 sous le n° 98701058 quittance n° M29548,Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 1998-1999- 2000.

2019X01126SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société industrielle et commerciale du Bois

«SICOB» SFAX

S.A au Capital de 1.400.820 Dinars

Siège Social: Zone industrielle poudrière II SFAX

Matricule fiscal: 018029EAM000

Suivant Procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 09 juin 2001 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 18 juin 2001 registre A7 page 11 colonne 68, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2001-2002-2003.

2019X01127SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société industrielle et commerciale du Bois

«SICOB» SFAX

S.A au Capital de 1.400.820 Dinars

Siège social: Zone industrielle poudrière II SFAX

Matricul Fiscal: 018029EAM000

Suivant procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 19 juin 2004 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 24 juin 2004 registre A16 page 15 colonne 85, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les années 2004-2005-2006.

2019X01128SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société industrielle et commerciale du Bois

"SICOB" SFAX

S.A au Capital de 1.400.820 Dinars

Siège social: Zone industrielle poudrière II Sfax

Matricule Fiscal : 018029EAM000

Suivant Procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 18 juin 2007 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 20 juin 2007 sous le N° 07802151 quittance N° M002211, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2007-2008- 2009.

2019X01130SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

«SICOB» SFAX,

S.A au Capital de1.400.820 Dinars

Siége social : Zone industrielle Poudrière II Sfax

Matricule fiscal : 018029EAM000

Suivant procès de l'assemblée générale ordinaire en date du 12 juin 2010 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 17 juin 2010 sous le n° 10803450 quittance n° M003635, Madame Chiraz Drira épouse Ghorbel a été nommée commissaire aux comptes de la Société pour les années 2010 - 2011 - 2012.

2019X01132SANB2

Renouvellement du mandat du conseil d'administration du PDG et DGA et renouvellement de l'attribution des pouvoirs étendus au PDG

Société LAC-EXPO des Foires, Congrès et de la formation

SA au capital 1.530.000DT

12 Av. des états unis d'amérique Tunis 1002

MF: AM/000/1011651/Z

Société anonyme

RNE: 1011651/Z

Compte tenu du renouvellement du mandat des administrateurs Mr, Taktak Abdelkader, Mme. Taktak Nabila Abdennadher et Mme. Hela Taktak Kamoun par l'AGO du 13/06/2019 pour 3 années expirant dans l'AGO de 2022 statuant sur les

états financiers de 31/12/2021, le Conseil d'administration suivant son PV du 13/06/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 27/06/2019 n° 19702809 quittance M063220 renouvelle pour la même durée de 3 ans les mandats du PDG Mr Taktak Abdelkader et du DGA Mme. Nabila Taktak Abennadher et renouvelle l'attribution des pouvoirs étendus au PDG Mr Taktak Abdelkader pour gérer la société.

2 exemplaires de ce PV du conseil d'administration sont déposés le 12/07/2019 au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis dossier au registre national des Enttepriss es n° 201933664 identifiant unique 1011651/Z. Ce renouvellement est mentionné dans l'extrait du RNE le 22/07/2019.

2019402985SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Alumenage

Société anonyme ne faisant pas appel public a l'épargne au capital Social de 2.490.000DT siège social : 1111 Djebal el Ouest, Zaghouan - Tunisie

Matricule Fiscal : 983098T/A/M/000

* Montant de l'augmentation : 2.000.000 DT par apport en numéraire (incluant la prime d'émission)

* Objet Social; Fabrication d'articles ménagers.

* Durée : 99 ans.

* Dépôt du Procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2019 a été déposé au registre de commerce de Zaghouan le 26 août 2019 sous le numéro AC061492019.

* Nombre d'actions à souscrire : 160.000 actions nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraire.

* Valeur nominale des actions à émettre : 10 DT chacune

* Apport en nature : Néant

* Avantages particuliers prévus statutairement : Néant

* Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

* Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation: les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds :les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque Tunisian Saudi Bank (TSB), Agence les Berges du lac, dans un compte indisponible sous le numéro 21-013-013.4042.00126.5-58.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

* Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code de la société commerciale et s'est tenu au siège social de la société.

2019402987SANB2

Société El Mawarid Tunisienne

S.A au capital 300.000DT

Siège social : rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Arianna

I.U : 4924157E

La société «El Mawarid Tunisienne» informe tous ses actionnaires invités à l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le 15 septembre 2019. a été annulé et reporté pour une date ultérieure.

2019402994SANB2

Notice d'information de constitution d'une société SA

Capital Deux millions neuf cent vingt-cinq mille dinars (2 925 000 DT)

Siège social : Les jardins du Lac II, Les Berges du Lac -1053 - Tunis

Matricule fiscal : 1322426W/A/M/000

1- Dénomination : Mediterranean institute of Technologie « MEDTECH»

2- Forme : Société anonyme

3- Capital social : Deux millions neuf cent vingt-cinq mille dinars (2 925 000 DT)

4- Objet : Enseignement supérieur privé.

5- Siège social : Les jardins du Lac II les berges du Lac -1053 - Tunis.

Durée : 99 ans

7- Dépôt provisoire : Le dépôt provisoire du procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2019 est effectué auprès du registre national des entreprises sous le n° 201924980 le 22 mai 2019.

8- Nombre d'actions à souscrire : 26 250 actions nouvelles dont :

1250 actions sont réservées aux actionnaires détaillés dans le PV mentionné ci-dessus, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Le reliquat soit 25 000 actions sont soumises à la souscription de la totalité des actionnaires avec application du droit préférentiel de souscription. Les actionnaires auront chacun, proportionnellement à leur participation, un droit préférentiel de souscription à raison de cinq (5) actions nouvelles pour six (6) anciennes actions

Les 26 250 actions nouvelles souscrites seront libérées du quart du montant nominal. La libération du reliquat se fera en une ou plusieurs fois suivant appel du Conseil d'Administration

9- Valeur nominale de chaque action : 100 DT

10- Prix d'émission : Les actions seront émises à leur valeur nominale de 100 DT.

11- Conditions d'accès aux assemblées :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

12- Répartition, des bénéfices :

Les bénéfices des exercices sociaux tels que présentés dans les états financiers approuvés par les assemblées générales ordinaires annuelles et après affectation s'il y a lieu à l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé;

1/ Cinq pour cent (5 %) au moins pour la constitution de fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque de fonds de réserve a atteint une somme égale à un dixième (1/10) du Capital Social mais reprend son cours si cette réserve vient à être entamée.

2/ Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale a le droit, de prélever toute somme pouvant être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux ou pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

3/ Le solde appartient aux actionnaires.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou par le conseil d'administration, entre les mains des actionnaires.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

13- Boni de liquidation

Le produit net de la liquidation, après le règlement du passif, est employé à rembourser complètement le capital non amorti des actions. Le surplus est réparti entre les actionnaires.

14/ Banque :

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible en dinars Tunisien ouvert auprès de la BIAT AGENCE EL BOUHAIRA (C4) sous le n°08032012043201129748

En souscrivant, l'actionnaire devra verser par action souscrite le montant de 25 DT représentant le quart de la valeur nominale de l'action.

15· Délais de souscription :

Les souscriptions à l'augmentation seront ouvertes à partir du 06 septembre 2019. Les actionnaires auront jusqu'au 26 septembre 2019 pour souscrire aux 26250 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites.

2019402995SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du Capital

Société du Batiment et services d'environne «SBSE» Nouveau Capital social 50 000.000 dinars

MF: 1462855/S/AM/000

Suite acte sous au procès verbal en date du 09/08/2019 enregistré à la recette des finances rue de la gare Tunis le 16/08/2019 sous le n°19505059, quittance n° M055356 dont un exemplaire a été déposée au centre national du registre des entreprises le 21/08/2019

Il a été décidé ce qui suit:

1 - Quitus au gérant pour sa gestion de la société de sa constitution à nos jour

2-Prolongation pour la période de gérance relative à l'ancien gérant pour une peride de neuf ans renouvelable avec les pouvoirs les plus étendus.

3- Augmentation du capital pour une valeur de quarante mille dinars repartie entre les associés au prorata de leurs parts sociales.

2019T01279SRLB2

Société Dhoha de promotion immobilière

SARL au capital social de 1 260 000,000 DT

Siège social: B42, 4ème étage, Bloc B. Ezzahra center- ben Arous

Identifiant Unique: 0970455B

Suivant PV de l'AGO du 18 juin 2019, tel que enregistré à la recette de finance- Ezzahra en date du 12 juillet 2019 (n° Enregistrement 19701249, n° Quittance M035277), et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises - Ariana en date du 01 août 2019 sous le numéro 201937584, il a été décidé:

- Approbation des états financiers et affectation du résultat de 2018;

- Quitus au gérant;

- Nomination de la société audit & management consulting company aux fonctions du commissaire aux comptes pour un mandat 2019, 2020 et 2021, expirant avec la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2021.

2019B00301SRLB2

Société ETTAAMIR

SARL au capital social de 450 000,000 DT

Siège social: Route de Gremda Km: 6,5 Sfax

Identifiant unique: 0011285P

Suivant PV de l'AGO du 17 juin 2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 24 juin 2019 (n° Enregistrement 19803143, n° quittance M003403), et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises- Sfax en date du 05 juillet 2019 sous le numéro 201932625, il a été décidé:

- Approbation des états financiers et affectation du résultat de 2018 ;

Quitus au gérant;

- Nomination de la société audit & management consulting company aux fonctions du commissaire aux comptes pour un mandat 2019, 2020 et 2021, expirant avec la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2021.

2019B00302SRLB2

Société MILADI FRERES

SARL au capital social de 50 000,000 DT

Siège social: Route de Gremda Km 6,5 – Sfax

Identifiant unique: 0036318N

Suivant PV de l'AGO du 17 juin 2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 24 juin 2019 (n° Enregistrement 19803145, n° Quittance M003405), et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises - Sfax en date du 05 juillet 2019 sous le numéro 201932624, il a été décidé:

- Approbation des états financiers et affectation du résultat de 2018;

Quitus au gérant;

- Nomination de la société audit & management consulting company aux fonctions du commissaire aux comptes pour un mandat 2019, 2020 et 2021, expirant avec la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2021.

2019B00303SRLB2

Société Souhir de promotion immobilière

SARL au capital social de 1200 000.000 DT

Siège social: Route de Gremda Km 6.5 Sfax

Identifiant unique: 0418683G

Suivant PV de l'AGO du 17 juin 2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 24 juin 2019(n° Enregistrement 19803144, n° quittance M003404), et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises - Sfax en date du 05 juillet 2019 sous le numéro 201932613, il a été décidé:

- Approbation des états financiers et affectation du résultat de 2018;

Quitus au gérant;

- Nomination de la société Audit & Management consulting company aux fonctions du commissaire aux comptes pour un mandat 2019, 2020 et 2021, expirant avec la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2021

2019B00304SRLB2

Société PETROCHEM Tunisie SARL

Capital social : 1000.000 dinars

Siège social : Rue Lac Victoria Immeuble Lac des cygnes 1053 les Berges du Lac Tunis

M.F605170.

Suivant procès verbal de l'assemblée général extraordinaire tenue le 23 août 2019 enregistré à la recette de finances le lac Tunis le 27/08/2019 sous le n° 19706039 quittances n° M085838 et dans exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises en date du 02/09/2019 sous le n°20194378.

Il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant M. Mongi Thabti pour une durée de 5 ans.

2019402961SRLB2

STE AMINE D'ELECTRO - MENAGER

SARL au capital de 19 000 dinars Tunisiens

STE Amine D'électro-menager

Siège social: n°1, rue 42591 Sidi Hassine Tunis

MF: 839564R/A/M/000

Suite au procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02 septembre 2019 qui stipule le renouvellement de la gérance de la société Amine d'électroménagers à monsieur Naceur Barhoumi enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Sijoumi Tunis le 03 septembre 2019, quittance n°M079615 Enregistrement n° 19702556 Ce PV est déposé au centre national de registre des entreprises le 04 septembre 2019 et le récépissé de dépôt n° 201945257.

2019402989SRLB2

BATIGEST

Société à responsabilité limitée, Au Capital de: 5.000.000 DT

Siège Social: 10 rue l'ile Java, Les Jardins du Lac BP 182-1053, Les Berges du Lac Tunis

MF: 1157209 N - RC: C 01124762010

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 janvier 2019 et enregistrée auprès de la recette des finances du lac le 15 février 2019, quittance n° M016908 , enregistrement n°19701137, et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Tunis le 22 mai 2019 soue le n° 201925004 il a été décidé :

- Le modification de l'article 1er et l'article 16 des statuts de la société

- De mettre fin aux mandats des co-gérants actuels et nomment Monsieur Mustapha ben Yedder nouveau gérant pour 2019, 2020 et 2021.

2019402990SRLB2

Société GM Archi international SARL au capital de 10.000 dt

assemblée générale extraordinaire

RC: B2412122006

MF: 0951777LAM 000

Suivant PV d'assemblée générale extraordinaire du 25/10/2016, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 26/10/2016 sous le numéro 16803600, quittance n° 79329, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 19/12/2016 sous le n° 201658240, il a été décidé ce qui suit:

• Renouveler le mandat du gérant statutaire Mr Mohamed Gharbi pour une durée illimitée et mise à jour l'article 16 des statuts.

2019402991SRLB2

Société groupe négoce textile

SARL au capital de 500.000 dinars

Siège social : 11, rue du Bois - Douar Hicher - Manouba

RC : B135441997

IF : 344802M/A/M/000

CNSS : 223207 - 10

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie en date du 29 août 2016, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher, à la date du 09 février 2017 N°d'enregistrement: 17700463 n° de quittance M013752, les associés ont décidé de :

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2015 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

- D'approuver les états financiers de l'exercice 2015 et affectation du résultat;

- Quitus au gérant ;

- D'approuver les conventions réglementées;

- Nommer Monsieur Hichem Kallel, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois exercices : 2016,2017 et 2018.

- Questions diverses.

Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de la Manouba en date du 27/03/2017 sous le n° D 1358497.

2019403004SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Je soussignée Melle Balkis Ben Limam ARGUI, titulaire de la carte d'identité nationale n° 048359430 délivrée à Tunis le 10/03/2015, déclare et certifie que j'ai acheté un fonds de commerce situé 4 rue sidi Mfarrej Tunis, de Monsieur Abdallah Debbiche suivant contrat de vente enregistré à la recette de finance de Bab Souika le 02/09/2019 quittance n° M066685,

Les oppositions sur le prix de vente seront mises à l'adresse du fonds de commerce sus-inqiué.

2019T01276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/08/2019 enregistré à la recette des finances cité Zouhour Tunis le 29/08/2019 quittance n° M047718 n° d'enregistrement 19201214, Madame Wassila bent Mohamed ben Boujema Boulabi Titulaire de la C.I.N n° 04675207 domiciliée 16 rue 4165 Mallasine Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce à madame Sonia Bent Ali ben Abderrahmane ABIDI titulaire de la C.I.N n° 04673519 Domiciliée rue 4759 n° 04 Alharairia Zouhour Tunis sise rue Almuntaha n° 02 cité Zouhour 1 Tunis exploité commerce libérale.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de vendeur à son adresse sise 16 rue 4165 Malasine Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 04/09/2019.

2019T01277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des fiances rue de la Gare Tunis le 30/08/2019 quittance n° M057595 enregistrement n° 19205314 L'Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, S.A, représentée par son D.G.A, identifiant unique 0002707 P, a vendu à Monsieur Nabil ben Zakaria ben Mahmoud SMIDA, titulaire de la C.I.N n°04645361, délivrée le 20/05/2019, demeurant au n° 20 rue d'Angleterre Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local commercial n°13 rue d'Algérie Tunis.

Les opposition, doivent être faites au cabinet de Maître Melliti Emna , Avocate à la cour de cassation sis au 18, rue Ressas El Menzah 1 Tunis dans les vingt jours qui suivent la date de l'insertion de cet avis au JORT, sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié aux journaux le quotidien et Al ChourouK le 05/09/2019.

2019T01278FCCC2

Contrat donation fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 25/01/2018, à la recette des finances la Goulette- Tunis, sous le n° 18200623, quittance n°M 0085, Mme Amira bt Ahmed Achouri titulaire de CIN n° 04809150 a donnée à Mme Samia bt Ahmed Achouri titulaire de CIN n° 04831620 le fonds de commerce pour vente prêt à porter, sis au 60, rue Khaled ibn Walid cité Taieb el Mhiri Aouina Marsa Tunis avec tous les éléments corporels et incorporels.

2019T01285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé en date du 04/09/2019 enregistré à la recette de finance Siliana sous quittance n° M014562 en date du 04/09/2019 sous n° 19201290 Mr Gamlouli ben Mohamed ben Khalifa Boubaker a vendu à Mr Hssin Hassen ben Mohamed El Amine sis à cité Saleh n°104 Siliana tous le fonds de commerce n° A1236832018 « restaurent et Fast food » sis Av. la République 6100 Siliana, les objections doivent être acceptées par l'acheteur dans les 20 jours suivant la date de publication de la présent annonce au journal officiel.

2019T01286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 26/08/2019 enregistré à la recette des finances el Mourouj en date le 30/08/2019 quittance n°M070680, enregistrement n° 19203418, la société électro Mariem, en la personne de son représentant légal, a vendu tout son fonds de commerce destiné pour le commerce des électroménagers en gros, sis à résidence El Yasmine n° 11 El Mourouj 3 2074, avec tous ses éléments corporels et incorporels à madame Salma ben Hamda.

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître Alibi Ayed avocat auprès de la cour d'appel, Résidence jardins el Mourouj Bloc B App -22 ben

Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien « ECHOUROUK » du 06/09/2019.

2019R02123FCCC2

Avis de vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 10/07/2019 et enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 22/07/2019 sous le numéro M012547.

Mrs : Saadoun khmaeis et Dridi Abid. démeurants à Siliana ont vendu à

Mrs : Magdouli Amara la totalité du fontds de commerce qui leur appartient sis à avenue hbib Bourguiba Siliana : Café USS Siliana qui est exploité comme CAFE

Catégorie à Mr el Makdouli Amara.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date de 07/08/2019.

2019R02129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse rue Victor Hugo le 22/08/2019 sous le n° 19202214 quittance n° M058122 Mr Jamel ben Massoud Sokrafi CIN 06548229 a vendu à Madame Chrifa bent Mohamed Elganey CIN 2940831 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à rue Marrakech Khezama Est Sousse d'une superficie approximative de 12m2 avec tous ses éléments corporels et incorporels et consistant en un fast-food enregistré au registre national des entreprises sous le n° 1354162Q .

Les oppositions seront recevables dans les vingt jours à compter de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne et ce entre les mains de l'acquéreur ayant élu comme domicile le bureau du maître Boukadida Ilyess, Avocat à la cour de cassation, rue docteur Calmette Sousse matricule fiscal 454964S.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 28/08/2019.

2019S00995FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Ariana le 27/08/2019 quittance n° M105557, n° d'enregistrement 19203633, la société Tunisie LED - SARL représentée par son gérant Houssem Belkhiria a vendu à la société R M B PORTES-SARL représentée par son gérant IMED Rjeb, la totalité du fonds de commerce pour une activité de commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels seulement sis à avenue de l'environement n°16 route bizerte Ariana.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt Jours qui suivent la publication du présent avis au JORT entre les mains de l'acheteur sis au cité jawhara 5020 Jammel Monastir.

Le présent avis a été publié au journal alchourouk du 30/08/2019.

2019S00999FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 06/08/2019 enregistré à la recette des finances Monastir le 08/08/2019 sous le n°19704297 quittance n° MO53256,Mr Mohamed Habib ben Hammadi Hammami CIN n° 06840822 vend la totalité de fonds de commerce sis au marché central n° 42 à monastir dont son activité commerce des viandes n° de registre national des entreprises X0974660 à Mr Mohamed Fathi ben Ali dagdoug , Cin n° 04028005

Les oppositions seront recues entre les mains de l'avocat Maître Samir Naouar à son cabinet situé à résidence bab el kram Monastir 5000 dans un délais de 20 jours de cette publication cette cession a été publiée au journal «Echourouk» le 10/08/2019 et «quotidien» le 20/08/2019.

2019S01000FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré le 22/08/2019 à la recette des finances Sakiet Eddair Sfax sous N°19201087, et quittance n°49766MO le Sieur Chokri ben Hasan Siala, CIN n° : 01309179 délivrée le 05/06/2001, domicilié à l'impasse Damak n°13 Sakiet Eddair Sfax, a vendu au Sieur Akram ben Khaled ben Ali. Sarih, CIN n°: 08794624 délivrée le 08/02/2006, domicilié à la route Sidi Mansour Km 11 Cité Aanz Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires en détail et Tabac sis à la route de Mahdia Km 7.5 avenue Hédi Cheker Sakiet Eddair Sfax, la dite vente concerne tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce.

Les oppositions sont recevables au cabinet Maître Becem Ketata avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba Immeuble intilaka II Mezanine n° 1 Sfax, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal quotidien «ACHOUROUK» en date du 28 août 2019.

2019X01123FCCC2

Annonce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances avenue grimda Sfax le 30/08/2019 sous le numero 19202002 quittance n° M 078392 rédigé par Maître Rebai Chokri avocat à Sfax Mr Abdessalem ben Chorouda CIN 00057954 du 24/08/2015 a vendu à madame Kholoud Zribi CIN 08875139 du 19/01/2017 la totalite du fond de commerce sis au local situe rue magida boulaila n 94 sfax exploite en tant que specialite de restauration.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Chokri Rebai avocat demeurant à 48 rue habib bourguiba sfax dans un delai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 06/09/2019 aux journaux Quotidien et Echorouk

2019X01124FCCC2

Avis de vente d'un fonds de commerce

Cabinet

Maître Abdelkader kammoun rebai Avocat

27 rue Haffouz immeuble anis 4éme étage 3000 Sfax

Par acte sous seing privé du 16/08/2019 enregistré à la recette des Finances de Sfax rue Habib

Bourguiba sfax le 23/08/2019 sous le n° 19203210 , n° de quittance M066166 , Monsieur Slim kalel demeurant route de AIN Km 2.5 Sfax, a vendu et cédé à Madame Souhaila ben Abdel Errahman karray epouse Zgal demeurant a 106 bis rue Assad ibn Elfourat Sakiet Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce et vente des épices et le frire et le broyage du café à Hay El Bahri 03 Sfax Nord 3042 Sfax.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au journal official de la République Tunisienne et devrons être adressées au nom de maitre Abdelkader Kammoun Rebai demeurent à 27 rue Haffouz immeuble Anis 4 éme étage 3000 Sfax

Cet avis a été publié au journal AL Chourouk et le Quotidien du 28/08/2019.

2019X01125FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 08/07/2019 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 09/07/2019 sous le N 19202279 , quittance n M064475 , Monsieur Ahmed ben Mohamed Albechir ben Ahmed Abde latif, CIN n° 03598987 a vendu à Monsieur Sofiene ben Mohamed ben Abdelkabir CIN n° 06545642, la totalité du fonds de commerce destiné à l'usage du commerce de toutes sortes sis à l'avenue Bourguiba route Médenine Tataouine et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur sus-cité à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le vendredi 23/08/2019 au journal Echourouk.

2019M00326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette de finance de Midoun en date du 11/07/2019 quittance numéro M046627 sous numéro 19202078 madame Awatef ben Hassen Jlidi carte d'identité nationale n° 09128263 a vendu touts le fonds de commerce avec tous ses éléments matériaux et moraux sis à Hadher Bach route Mahboubine Midoun Djerba à monsieur Tahar Ben Mabrouk Ahmed carte d'identité nationale n° 05729494 dont l'activité vente tous commerce.

Acceptation des objections au plus tard vingt jours a compté de la date de la publication au journal officiel de la république Tunisienne.

2019M00327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant d'un acte sous seing-privé en date du 27/03/2019 enregistré à la recette des finances Beni Khiar en date 20/06/2019 quittance n°24406 enregistrement n°19200873 Madame Bessma Sayeh titulaire de la CIN n°01838375 vente la totalité du fonds de commerce Café catégorie 1 « café 24 » sis Zone industrielle Beni Khiar, à Mr Idris ben Mehrez Mhadhbi titulaire de la CIN n °06429204.

Les oppositions seront reçue entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce à Nabeul

2019N00524FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé redigé par Maître Saidi Hichem avocat à Beja en date du 16/08/2019 enregistré a la recette de finance de Béja le 19/08/2019 quittance M 048190 enregistrement n° 19703754 le nommée : Ab aziz ben Ali ben rebeh chahlaoui a vendu à Naserdin ben Borni ben mohamed salah Ayari la totalité du fonds de commerce fruits secs avec tout ses éléments corporels et incorporels situé rue moncef bey cité ksar bardo à Béja ; toute opposition devra se faire auprès de rédacteur du contrat situé a son bureau centre commerciale Hanabal 22 Béja publié au journal chourouk e date du 31/08/2019.

2019J00083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite de contrat de vente enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 02 Mai 2019 sous 19201702 quittancé 37651 Mme Faten Hamammi CIN 00944593 a vendu à Mme Mounira Akil CIN 00986730 un fonds de commerce situé à l'avenue de la République el Rouygiya - Zaghouan dont l'activité est un Jardin d'enfants et garderie scolaire.

Les oppositions doivent prévenir au acheteur à l'adresse même du fonds de commerce sujet de vente dans le délai de 20 jours à partir de l'insertion au JORT et qui a été publié au journal Echourouk de 10/05/2019.

2019U00055FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 08 et 09 août 2019 enregistré à la recette d'echarguia Tunis le 9 août 2019 n° 19204913 quittance n° M082856 Monsieur Helmi ben Hassine Tissaoui a vendu à Madame Fatouma el Jami le fonds de commerce sis au 24 rue Cheik Mohamed Belkadi, cité Elkhadra avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être effectuées à l'étude de Maître Ghileb Hamdane 8 rue ben Ghazi Tunis dans le délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis.

Cet avis a été publié au journal Achourouk n° 10266 du 31 août 2019.

2019402974FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sans seing privé du 13/07/2018 enregistré à la recette des finances Sidi Hcine le 15/08/2018 au n° M070477 Monsieur Ghazi el Said titulaire de la carte d'identité nationale n° 03392356 et Monsieur Ibrahim el Gassas titulaire de la carte d'identité nationale N°03365046 ont vendu à Mr Abdellatif Smaoui titulaire de la carte d'identité nationale n°00784939 la totalité du fonds de commerce comprenant tous les éléments corporels et incorporels, ce fonds de commerce a pour objet café, situé à Borj chakir route Mjez el Beb KM 5 Sidi Hcine 1095.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse 08 EP Ouislatia

Bab Saadoun Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au J.O.R.T.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 06 septembre 2019.

2019402984FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/08/2019 enregistré à la recette de la Goulette le 04/09/2019 n° 19205039 quittance n° 100509, société Madame Eloukil en la qualité de son représentant légal Madame Nihel ELOuikil, a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à 3 avenue Khaled Ibn Elouelid, Ain Zaghoun destiné au commerce de pâtisserie et restauration avec tous ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Mohamed Hassen Kassaagi sis à la rue de Pin Soukra.

Les oppositions sont recevables auprès de Maître Afef Khorchef dont le cabinet est à 16 avenue Doha cité la Gazelle 2083 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

Extrait en a été publié au journal le quotidien le 7/09/2019.

2019402992FCCC2

Avis de cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de cession du 23/08/2019, enregistré à la R.F. cité Tadhamen Tunis quittance, MO02509 enregistrement 192034164 - Mr Lasaad Lakdar à cédé la totalité des éléments morales et matériels du magasin sis au 1er étage, avenue de l'indépendance Ennougra, cité Etadhamen, Ariana toute opposition doit parvenir au 24 rue el Jawhara (salle de sport) Ariana Tunis à Mr Amor Euchi

La présente cession est publié au journaux quotidien (en arabe et français) conformément à la loi.

2019402996FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances du Bardo le 05/09/2019 sous le n°19203250, par quittance n°80929, Mr. Mohamed Taher Gharbi titulaire de la carte d'identité nationale n° 00358389 a vendu à Mme.Wassila bent Adel Bouteraa titulaire de la carte d'identité nationale n° 00331103, la totalité du fonds de commerce demeurant au 47 et 47 bis rue 20 Mars 2000 Le Bardo Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Messaadi Med Aminé dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT à son adresse située au 07 rue Hooker Dollitle, 5éme étage bureau n°20 Le Belvédère Tunis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 08/09/2019.

2019403005FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistre à la recette des finances. Mnihla le 27/08/2019 enregistrement n°19303070 quittance n°M090682;Mr Bachir Harhira a loué à Mr Moez Harhira tout le fonds de commerce exploité au vente prêt à porter situé au 5 rue sidi morjeni Tunis; les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire domicilié au 5 rue sidi morjeni .

Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal al Anouar le 05 /09/2019.

2019T01281FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location SSP datée le 26/6/2019 et enregistré à la recette des finances de bab Swika le 01/7/2019 n° 19301618 reçu n°M055739. Mr Farhat Regdel demeurant à résidence Amin - cité Essalama - Lawina. Tunis M.F : 1510161-N à bab Swika a loué à Mr Med ben youssef demeurant au 6 rue de la lybie-cité Ettadamen Ariana - MF : 723579-L à bab swika - Tunis tout le fonds de commerce buvette et pâtisserie sis au 15 bis rue Mongi Slim - Tunis pour une durée de 2 années renouvelables.

Cette annonce est pubilée dans les journaux quotidiennes (Chourouk et le Quotiden le 28/8/2019)

2019T01284FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé .enregistré à la recette des finances Mourouj le 29/08/2019 quittance n° M070405 sous le N° 19303390 Mr Noureddine Hamoun à loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre sis à 03 avenue Kairouan Mourouj 1 ben Arous et dont l'activité est restaurant avec toutes ses éléments corporelles et incorporelles à Mr Akrem ben Hssen Tokabri.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 31/08/2019.

2019R02128FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance

MF : 376469 V/A/C/000

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Olfa Saadaoui, avocate, enregistré à la recette des finances d'El madina el jadida le 16/08/2019 sous n° 19302784 quittance n°M 053632, Mr Abdel Baset Saker a donné en location gérance à Mr Hassen ben Jemaa, titulaire de la CIN n° 07102902 , demeurant à la rue Khair-Eddine n°6 ben Arous, le fonds de commerce exploité restaurant sous le nom « red king» sise à l'avenue 14 janvier ben Arous, Ladite location gérance est conclue pour une période de cinq (05) ans commençant le 1er Janvier 2020. A l'expiration de cette période elle se renouvellera tacitement. Le public, notamment les commerçants, les clients, les fournisseurs, les établissements publics et privés sont avisés que Mr Hassen ben Jemaa - qui va l'exploité sous le nom « Route 66 » - est seule responsable visà-vis des tiers et n'engage en rien le fonds de commerce exploité dans le local sus mentionné. le présent avis a été publié au journal « Assabeh » le 24 août 2019.

2019R02131FCCC3

Location de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 29-05-2019 ,enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 31-05-2019,quittance n° M043427 ,sous le n°19301466,Mr.AymenSghaier titulaire de, la C.I.N n°08477200 ,a loué en location gérance le fonds de commerce sis à rue Khalifa el Karoui Khezama ouest Sousse et exploité dans la vente et le commerce du matériel électronique, au profit de la société internationale du commerce et des services ,en cours de constitution représentée par son gérant Mr.Aymen Sghaier titulaire de la C.I.N n°08477200.

Cet avis a été publié au journal Al Chourouk le 21 -7-2019 sous le n° IP 319/730.

2019S01001FCCC3

Location gérance Libre

Par acte S.S.P. signé le 05/05/2019, enregistré à la RF de Béni Khalled le 05/05/2019 sous le n° 19300846, reçu M027952, la société MOLKA SARL, MF 1053356/A/A/M/000, donne en location gérance à la société Meriem frigorifique SARL, MF :1636116B/A/M/000, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue 20 mars Zaouiet Djedidi Béni Khalled, consistant en une unité frigorifique, pour la durée de neuf ans à partir du 29/08/2019.

Cette annonce est parue à ESSAHAFA du 07/09/2019.

2019N00526FCCC3

Renouvellement contrat de location gérance libre

Magic Hôtels SA

Société anonyme au capital de 105 766 065 dt

Siège social : Appartement n°1, Mezzanine immeuble Baraka, Angle Avenue Hédi Nouira et rue Medinet el Yamama-Riadh Ennasr 2- Ariana

Identifiant unique : 578800G

En vertu d'un avenant signé en date du 15 mai 2018 et enregistré à la recette des finances de Carthage le 18 juillet 2018 sous le numéro 18301108, quittance M040682, il a été décidé de renouveler le contrat de location du fonds de commerce de « l'hôtel Schéhérazede » sis à la zone touristique de Sousse, conclut en gérance libre entre la société Magic Hotels SA (anciennement dénommée Magic Life SA), société anonyme au capital de 105 766 065 DT, siège social sis à l'appt 1, de l'immeuble Baraka, angle avenue Hédi Nouira et rue Medinet el Yamama - Riadh Ennasr 2 - Ariana, titulaire de l'IU numéro 578800G et la société de l'Industrie Hotelière et Touristique (S.I.H.T), société anonyme au capital de 1.000.000 DT, siège social sis au Boulevard du 14 Janvier 2011 - 4039 Sousse, lU numéro 4647D pour une durée supplémentaire de cinq (5) années commençant le 1er mai 2018 et se terminant le 30 avril 2023.

Cet avis a été publié aux journaux quotidiens La presse et Essahafa du 5 septembre 2019.

2019402976FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de location d'un fonds de commerce en date du 02 novembre 2012 enregistré à la recette des finances rue Eljazira Tunis le 13 décembre 2012 quittance n° MO82027 numéro d'enregistrement : 12303526 madame Basma ben Amor Ghalleb titulaire de la CIN n° 05120188 en date de 31 Mai 2012 loue à Monsieur Akram Boudhina titulaire de la CIN 08720989 délivrée le 15/03/2004 le fonds de commerce situé au rue Sabbaghine n° 08 Tunis et destiné à l'activité commerce des chaussures sous matricule fiscal 11° : 1277737/B.

Cette annonce a été publiée aux journaux el chourouk et le quotidien du 04/09/2019.

2019402983FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndic immeuble Kanzet bloc A bis et Bis

Les berges du lac Tunis

MF: 000NP1635380M

En vertu d'un acte constitutif du 15/8/2019 enregistré à la recette des finances du Lac, le 21/8/2019 sous le n° 19805860 il a été constitué le syndic des copropriétaires de l'immeuble Kanzet bloc A bis et B bis les berges du lac Tunis, Mr Zied Ammar a été élu président, Mme Khedija Aloulou trésorier et Mr Tarek Ammar et Mme Nefissa Mhiri membres il a été décidé à l'unanimité de fixer les cotisations de l'année 2020 selon les surfaces exploitées.

2019T01280APSF1

Constitution d'une association

Nom association : Association sportive Bech Hamba

Siège social : Bech Hamba 7043

Objectif : Cadrez et encouragez les enfants et les jeunes et développez leurs capacités sportives et morales

Membres :

Président : Khatoui Ghozlani

Secrétaire général : Cheker Chbil

Trésorier : Mohamed Ali Ferchichi

2019R02130APSF1

Constitution d'une association

• L'association sportive féminine Rugby Nefza

Les membres

• Au nom de Madame la présidente : Mme Moumni Rebah Née Zaraia

• Le secrétaire général : Adlaoui Belgacem

• Le Trésorier : Dellai Mustapha

• Activité : rugby féminin

• Objectif : Encadrement des jeunes filles au sein du sport du rugby.

2019R02133APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Etoile sportif Maknassy

Sujet : Association Sportive

Objectif : Diffuser la culture sportive et créer un champ créatif pour les jeunes

Siège social : cité Taieb Mheri Maknassy.

Membre :

Président : Mr Rafaa Jawadi

Trésorier : Lobna Jawadi

2019D00093APSF1

Création d'une association

Nom : Association club d'échecs à Sidi Bouzid

Siège social : Cité Yassamine Sidi Bouzid

Objectifs : Promouvoir et populariser le jeu d'échecs

Membres :

- Président : Zied Khaskhoussi

- Vice-président : Riadh Aifi

- Secrétaire générale : Zied Gammoudi

- Trésorier : Ameur Slimani

2019Y00062APSF1

Déclaration de fondation d'une association

1) Nom de l'association :

Association des amateurs de Chikh-Messaoud Chebbi pour la culture et le patrimoine.

2) Objet de l'association :

Sociale et Culturelle

3) Siège : avenue Sidi Ammar, Chebbia 2200 Tozeur

4) Objectifs de l'association :

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel des Chebbyas et du Djerid.

- Organisation d'un festival annuel intitulé « Zerda Chikh EI~Messaoud Chebbi »

- Contacter les associations, les organisations et les institutions Tunisiennes et étrangères.

- Organisation des activités a caractère sociales, culturels, et loisirs.

5) Comité directeur :

- Président : Chebbi Mouldi

- Secrétaire général : Chebbi Jameleddine

- Trésorier : Chebbi Mohamed Gabous

2019100051APSF1

Homologation de résolutions

Syndic copropriétaires résidence La Rose Blanche

Rue du Lac de Kom les Berges Du Lac Tunis

Suivant procès - verbal de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires du 08/07/2019 tenu au siège du syndic à la résidence LA ROSE BLACHE, enregistré à la recette des finances Les Berges du lac le 09/08/2019, n°59805657 quittance n°081525, il a été décidé ce qui suit :

1- Le début des travaux nécessaires et urgents, la peinture extérieure et intérieure du bâtiment et la réparation des fissures en façade, et ce après contribution des participants

2- La collecte des contributions de fonds pour accomplir les travaux, suivant la somme de mille dinars par local et ça doit être payé avant le 30 septembre 2019.

3- Le syndicat prendra les mesures légales nécessaires envers chaque partie qui s'abstient de payer sa contribution aux travaux, à défaut le syndicat en sera intolérant.

4- Autoriser Madame Fourati Ayda en tant que président de syndic, à assurer l'ouverture d'un compte bancaire au nom du syndic, et effectuer par la suite les opérations bancaires comprenant l'encaissement, virement, versement et le retrait de chéquier.

5- la composition du bureau syndical :

- Madame Fourati Ayda épouse Belkhodja : Président

- Monsieur Kamel Sakkat : secrétaire général

- Monsieur Bonguerts comy : Trésorier

2019T01275APSF2

Syndicat unit des agents de douane tunisienne

Le 19, 20 et 21 avril 2019, hôtel Rospina « Monastir », s'est tenue la deuxième conférence électoral de SUADT, à laquelle ont participé M. Mazri Noireh et Mme Sarah Al-Mudaib.

Au cours de cette conférence le président du bureau national Mr. Hamdi Akacha et ses premier et deuxième vice – présidents et le président du bureau exécutif et du syndicat Mr. Habib Habibi, ses premier deuxième vice-présidents, Secrétaire général Mr.Nizar Belhol, Secrétaire général adjoint, trésorier Mr. Hssin Sfar, trésorier adjoint et porte – parole Mr Zied Yahyaoui de SUADT ont été élus.

2019R02118APSF2

Syndic des propriétaires de la résidence « yesmina»

Suivant procés verbal de l'assemblée générale ordinaire faite au local du syndic des propriétaires, de la résidence « Yessmina» sis à el Mrezgua, à Hammamet nord, tenue le 4/8/2018 à 5 heures de l'après midi, enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 11/10/2018 sous le n° 18804451, quittance n° M111997, les présents dont le nombre est 19 parmi 36 convoqués, par suite le président du comité de syndic M. ben Ameur Ahmed a affirmé la légalité de cette assemblée suite à la présence du quota réglementaire des propriétaires, et les présents ont décidé ce qui suit :

1- Approuver le rapport moral.

2- Approuver le rapport financier.

3- L'élection d'un nouveau bureau du syndic formé des membres suivants :

Ben Ameur Ahmad: Président du syndic

Skandrani Mohsen : secrétaire général

Abid Mohamed : Trésorier

Shabou Mounir : Membre

Dabbech Hbib : Membre

Yaîch Ridha : Membre

2019N00525APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet maître yahia chaker

M.F : M 651581/F/A/P/000

71.257.859

A la demande des héritiers Braham Boukriss son épouse et ses enfants demeurant à Tunis 1 rue Tatouane

Contre la partie saisie : Ameur Messai CIN n° 00611959 demeurant à 12 rue Hassen ben Nooman Menzah 7

A la diligence de Maître Yahia CHAKER avocat à la cour de cassation 38 rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF N° 6295 Ariana consistant en un terrain de 1044 m2 sis à Menzah 7 rue Hassen ben Nooman n° 12 bâtis d'une villa composée d'un sous sol, RDC, et étage et comprenant 2 salons, 12 chambres, 2 salles bain, 2 cuisines, salle de sport, dressing, salle d'eau et piscine et 2 garages de 100m2.

Mise à prix : 2.363.086.000 frais en sus

Date et lieu de la vente : Lundi 07/10/2019 à 9h00 devant la chambre le tribunal de 1er instance de l'Ariana

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01274VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques

partie poursuivante: Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique ,Sté anonyme ,inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B 187881996 ,siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Lassad Mathlouthi, commerçant, résident au n° 2 rue Ahmed Amin citée Taher Sfar Menzel Bouzelfa, titulaire de CIN n° 05098428.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi avocat à la cour d'appel; demeurant au REZIG centre bloc d appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71297117/20898316.

Propriété saisie: Il s'agit du premier étage d'une villa ayant une superficie de 196.50 m2 qui se situe à la rue Taher Sfar Menzel Bouzelfa l'accès à la maison passe par des escaliers indépendants l'étage de villa est constitué d'un salon ,un hall, un séjour quatre chambres a coucher ,une salle de bain et une cuisine et une salle d eau ,il y a des escaliers qui amenant a une chambre d une superficie de 70 m2 et une terrasse hl s'agit aussi d un petit garage d une superficie de 23 m2 ,le parterre est compose de grés marbres toute la maison est construite avec des briques

Mise à prix : (198.200.000 dinars) frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 07/10/2019 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombelia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ére instance de Grombelia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R02125VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé licitation

Etude

Maître Mbrouk Maddouri avocat à la cour de cassation

61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis Tunisie

TEL : 216.70.317.056

Fax : 216.71.258.704

M.F : 0798444F/A/P/000

Avocat de poursuivant : Maître Maddouri Mabrouk à la cour de cassation, 61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis.

La partie poursuivante : Société l'immobilière des Bourgeons; en la personne de son représentant légal; SARL immatriculée au R.C. de tribunal de 1er instance de ben Arous sous le n° B131312001 demeurant à la route du port, Zone portuaire BP252 ; 2040 Rades ben Arous ; en tant que copropriétaire

MF : 763778N/P/M/000.

Parties poursuivies : En tant que copropriétaires

1- Fatma bent Ettaher ben Elhaj Mohamed Nhija

2- Fahmi ben Mohamed Hadi ben mohamed ben Halima

3- Saloua bent Mohamed Hadi ben mohamed ben Halima.

Demeurants tous à la rue Jalloul Damerji n°02 Carthage Birsa Tunis.

4- Sarra bent Mohamed Hadi ben mohamed ben Halima.

5- Olfa bent Mohamed Hadi ben mohamed ben Halima.

Demeurants tous les deux à l'appartement n°2-2 résidence Elnawresel Mourouj 05 ben Arous

Désignation du bien à vendre :

Immeuble immatriculé objet du T.F n° 129036 Tunis nommé « mouldi et chedlya » sis à Carthage Byrsa gouvernorat de Tunis.

Le terrain est d'une superficie de 374 m2 sur lequel est édifié une Villa à deux niveaux.

-Le rez- de- chaussée est composé d'un salon; 03 chambres; salle de bain; deux balcons et d'une superficie bâtie de 135 mètre carré.

-Le 1er étage est composé de deux appartements d'une superficie total de 135 mètre carré.

- L'édification secondaire consiste en un petit studio indépendant qui s'ouvre sur rue de DAMERJI ainsi qu'une chambre et une toilette d'une superficie de 18 mètre carré.

Date et lieu de la vente : Mardi 08 octobre 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis à partir de 09H 00 du matin.

La mise à prix : est fixée à la somme huit cent dix-sept mille dinars 817000 dinars Outre les frais.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude

de l'avocat de poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1er instance de Tunis. Observations : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019R02126VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque internationale arabe de Tunisie, S.A. R,C ; B187881996 , sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : Mohamed Hbib ben Noureddine ben Habib trigui, CIN 05388321, demeurant à route gremda km6 markez kammoun Sfax.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble sis à la route de gremda markez kammoun Sfak d'une contenance de 527 m2 cloturé du coté sud par tawfik trigui, du coté est et nord par feux Noureddine trigui, du coté nord par une route d'où son entrée consistant en un terrain contenant en une villa moderne d'une superficie couverte de 207 m2 contenant une veranda, un hall , 5 chambres, une cuisine , une salle de bain et une toilette.

L'immeuble est équipé par l'eau potable et l'éctricité.

*Mise à prix :(169.200.000) après la réduction de 40% de prix.

La date et lieu de la vente : le 16/10/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01098VEPA1

Vente aux enchères sur saisie immobilière étude de maître bassem hachicha

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thamer imm l'océan bleu 5 ème étage Sfax

Code de T.V.A : A630.032.PAP, 000

La vente aura lieu à la salle des audiences du tribunal de 1er instance de Sfax 2 aux enchéres publiques le 09/10/2019 à 9 heure.

Partie saisissante :

1) Fathi Kobbi , coiffeur, CIN n° 01014080 demeurant à Sfax son domicile cabinet Maître Bassem Hachicha Avenue habib thameur immeuble l'océan bleu 5éme étage sfax.

2) Slim Hachicha , professeur d'enseignement secondaire, CIN n° 05333944 demeurant à Sfax son domicile cabinet Maître Bassem Hachicha avenue Habib Thameur immeuble l'océan bleu 5éme étage Sfax.

Partie Saisie :

1) Makrem boukhris, CTN n° 05272281 demeurant à route gremda km 3.5 Ste immobilière obergine Sfax.

2) Société Immobilière obergine, SARL Avenu majida boulila immeuble sity centre Sfax entent que caution solitaire hypothécaire.

Avocat poursuivant :

Maître Hachicha Bassem, Avocat à la cour de cassation rue Habib Thameur Imm l'océan bleu 5ém étage Sfax.

Immeuble Saisie :

La totalité d'un terrain objet de l'hypothèque dressé par les notaires Sami Sallemi et abdellatif krichen le 14/11/2014 par lequel le débiteur a donné à titre de caution un terrain propriété de la société oberjine sise à route l'afrane km 4 ceinture Bourguiba direction et Ain limité au Sud et à l'Est par héritiers Habib jallouli au Nord par Abdelkarim Derbel et à l'Ouest par une rue ces mesures commençant au coin Sud-Est ver l'ouest 29.30m puis vers le sud 19.10 m puis vers l'Est en inclinaison vers le sud 10 m (coupeure) puis vers l'Est 24.70 m puis vers le Nord pour arriver au point de départ sachant qu'au limités Sud et Est sont implantés des murs mais aux limités Nord et Ouest il n'y pas des murs un immeuble est édifie sur le terrain composé d'un sous sol préparé comme parking, RDC composé de 05 magasins commerciales en façade en plus d'un entré Sud pour la pièce du concierge, le premier et le deuxième étage sont composés chacun de 3 appartements non achevés toute en signalant que 3 magasins ne sont pas occupés .

Mise à Prix :

Deux Mille trois cent mille dinars (2.300.000,000).

La visite de l'immeuble :

- La visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, pour plus d'information vous pouvez contacter soit le greffe du tribunal ou se trouve le cahier des charges soit au bureau de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tier de la mise à prix.

2019X01120VEPA1

Avis de vente sur saisie exécution immobilière

Maître Sami Elleuch

Chambre des ventes immobilières - Tribunal de première instance de Sfax

N° 5345 audiences du 14/10/2019

Le poursuivant : Hasan Fakhfakh, demeurant à la route de Tunis .km 8 Sakiet Ezzit , CIN 01282301, ayant élu domicile chez son avocat Maître Sami Elleuch , Imm centre marhaba B 4 -5 rue Taher Sfar 3000 Sfax.

Les saisis : Nanfissa Hakim cin 05337461, Mehrez Fakhfakh cin 01281801; Essaida

Fakhfakh cin 01238614 , Mohamed Fakhfakh cin 01281801, Amal Fakhfakh cin 05242228- demeurant à la route de Tunis Km 7 avenue Med V Sakiet Ezzit Sfax

L'immeuble objet de la saisie

1- Premier immeuble : La totalité du terrain agricole sis à la route de Tunis km 36 Bir Chooba délégation Hencha gouvernorat de Sfax consistant en une parcelle rectangulaire à l'ouest de la route principale N° 1 comprenant 88 pieds d'oliviers en quatre rangers est - ouest, chacune de 22 pieds, limitée au sud par Chalbi , à est par une piste, au nord el Mekki et à l'ouest par un Oued

Mise à prix : 94.600,000 d.

2· Deuxième immeuble : La totalité du terrain agricole sis à la route de Tunis km 39 Bir Chooba délégation Hencha gouvernorat de Sfax consistant en une parcelle comprenant 161 pieds' d'oliviers, limitée au sud par Hedi Ktata, à est par Mohamed Fourati, au nord Fourati et Abderrahmen ben Saad et à l'ouest par Ammar

Mise à prix : 189.600,000 d.

3. Troisième immeuble : La totalité des trois quarts (3/4) du terrain agricole sis à Bourgerbouo route de Teniour km 10 Sfax consistant en une parcelle vierge d'une superficie de 42870, limitée au sud par Abdelfattah Ayadi, à l'est par Med Derbal et Koubaa, au nord Haddad et à l'ouest par Med Hachicha

Mise à prix : 64.304,000 d.

4- Quatrième immeuble : La totalité du terrain agricole sis à la route Menzel Chaker km 40 région Gasr Errih délégation Menzel Chaker, gouvernorat de Sfax, consistant en une parcelle comprenant 84 pieds d'oliviers de grande taille et productifs, limitée au sud par un voisin, à l'est par une piste, au nord et à l'ouest par un voisin; la terre est de catégorie itha et dans un état de délaissement.

Mise à prix : 92.400,000 d.

5- Cinquième immeuble :La totalité de l'immeuble agricole objet du titre foncier n° 108119 Sfax dénommé «Mahmoud» d'une superficie de 19436 m 2 divisé en 19436 parts , sis à la route sidi Abid délégation Sfax et Mthalith , gouvernorat de Sfax

Mise à prix : 41.800,000 d.

Lieu et date de l'adjudication: l'adjudication aura lieu le lundi 14 octobre 2019 à partir de 9 h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax , rue Victor Hugo 3000 Sfax.

Visite des lieux : Tous les jours de la semaine.

Renseignement :Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de première instance de Sfax ou l'études de Maître Sami Elleuch Imm centre marhaba B 4 -5 rue Taher Sfar 3000 Sfax, ou est déposé le cahier des charges.

2019X01129VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante Arab Tunisien Bank (ATB) en la personne de son représentant légal, SA, sis à 9 rue Hedi Nouira Tunis R.C B167001997 domicile élue Etude chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 palace talirane ,8éme étage 1002 Tunis – Belvédère Tunisie.

*La partie saisie :

Iskander hachicha, CIN 05272568 gérant d'une société demeurant à la route l'aéroport km 11 Sfax , rue 5 août immeuble carrefour appartenant n° 4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé« essaada» objet de TF n° 58608 sfax sis à la route de sidi salem dérivé de la route de gabes km 8 et à 1 km de cette route Sfax avenue bachir khrayef consistant en un terrain d'une contenance de 8904 m2 délimité du coté sud par bornia charmi et aoui, du coté est par une entré d'où son entré et par arbi maraaoui , du coté ouest par un ruisseau et du coté nord par un haie en figuier de barbarie ensuite feu Ali chrroi le terrain est délaissé il contient quelques palmiers son entrée et du coté est par une piste qui mème jusqu'à la mer.

*Mise il prix à (42.739.200 dt) après la réduction du prix du 40%

*La date et lieu de la vente : le 02/10/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01139VEPA1

Adjudication d'un immeuble immatriculé

Etude de Me Belgacem Nasri Avocat près la cour de cassation rue Mohamed Ali immeuble «Farah» Kairouan matricule fiscal 005313/V - Tel : 77237866

Partie créancière saisissante : Bachir ben Mohamed Tyahi, demeurant à hafouz, élisant domicile à l'étude de son avocat Me Belgacem Nasri rue Moharned Ali immeuble « Farah » Kairouan.

Avocat poursuivant : Me Belgacem Nasri Avocat rue Mohamed Ali immeuble «Farah » Kairouan

Partie débitrice saisie : Abed Almajid ben Juma balghouthi, demeurant à tawila Manzel el Mhiri Kairouan

Immeuble à vendre : la propriété objet de l'adjudication est une partielle à usage agricole d'une superficie de

1 hectare 33 ares contient des arbres d'oliviers sis à tawila Manzel el Mhiri gouvernorat de Kairouan, entourée de coté Est et Ouest par la propriété de «abedel waheb Dhmani» et du coté sud route, elle contienne aussi un puis à eau bien équipé.

Mise à prix : 60.600 dinars frais en sus qui seront fixés le jour de l'audience.

Date, heure et tribunal : L'adjudication aura lieu le lundi 07/10/2019 à 9 heures du matin, à la chambre des criées tribunal de première instance de Kairouan.

Visite de l'immeuble : La visite est ouverte tous les jours.

N B : ne peut participer à l'adjudication que celui qui a consigné le tiers de la mise à prix par office d'avocat, les étrangers sont tenus d'une autorisation à délivrer par le gouverneur.

2019A00238VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40%

Maître Sondes ben Salha Avocate auprès de la cours de cassation 12 rue Ejileni ELhbib Gabes -Tel : 75.274.115

Matricule Fiscal : 969801/H A P

1-Le créancier poursuivant : le receveur des finances rue boulbeba mrabet Gabes demeurant a Gabes.

2-La partie saisie : Monsieur Chtioui Abdelkader, son métier entrepreur en construction public, CIN n°03363030 demeurant avenue Ibn kaldoun Tebelbou Gabas.

Avocate poursuivant : Maître Sondes ben Salha Avocate auprès de la cours de cassation domicilié, 12 rue Ejileni ELhbib Gabes.

3-Immeubles a vendre:1 -Objet du titre foncier n°28419 Gabes dénomme«Najoua» Déposé auprès de la direction ragionale de la propriété foncière de Gabes sous les références .volume 1 n°3103 /1 revenant à Chtioui Abdelkader soit un terrain sise à remathi Gabes sud Gabes destinée à l'agriculture

4- Mise à prix

Quatre vingt deux mille cinq cent quarante deux dinars 960 millimes (82.542.960 d) après la réduction du prix de 40% auquel s'ajoutent les frais de poursuite et les honoraires d'avocat fixeé par le tribunal dans la première audience à mille cinq cent soixante quatre dinars 678 millimes

(1.564.678 d) et les frais des poursuites complémentaires qui seront fixée le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : Le lundi le quatorze octobre deux mille dix neuf (14/10/2019) à 9:00H Devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ére instance de Gabes.

6-Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut-être visité : Tout intéressé peut visiter la propriété tous les jours pendant les horaires administratifs.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les nonrésidents et étrangers ils doivent se munir des autorisations exigées Toute participation doit se faire nécessairement par le biais d'un avocat.

2019Z00161VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres pour la cession à un tiers des restaurants POMODORO

IU 0155691W

CNSS 84185-86

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 19/08/2019 sous n°236, le tribunal de première instance de Grombalia a ordonné le lancement d'un appel d'offres pour la cession entière à un tiers des deux restaurants POMODORO :

Le premier se trouvant à l'avenue Habib Bourguiba Hammamet le second au n° 153 marina Yasmine Hammamet

Le dernier délai pour le dépôt des offres est fixé au 30/09/2019.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter les deux restaurants après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 100 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis-Belvédère n° 71.842.870 fax 71.799.504.

2019402979VEPA2

Cession d'une enterprise à un tiers réfrigération et Equipment industriel : REI - SARL

Tribunal de première instance de Grombalia

Jugement préparatoire d'ouverture de la procédure de cession

Affaire n°195 - Date du jugement : 05/08/2019

MF: 0022806C

RC : B127551997

Matricule CNSS : 84376-83

Selon le jugement préparatoire en date du 05/08/2019 dans le cadre de l'affaire n°195 le contrôleur d'exécution Monsieur Mohamed Haouidhek lance un appel d'offres pour la cession de la société réfrigération et équipement industriel « REI » sise à la zone industrielle Grombalia, avec tous ses éléments d'actifs corporels et incorporels.

Tout intéressé par cet appel d'offre peut acheter le cahier de charges auprès du contrôleur d'exécution Monsieur Mohamed Haouidhek contre le paiement de cent dinars non remboursables et ce à l'adresse suivante : Centre Dorra Bloc C étage 2 bureau n°6 Manar 3 Tunis. Téléphones: 71.887.788 - 98.347.353 - Fax: 71.887.313.

Le dernier délai de réception des offres a été fixé pour le 30/09/2019. Cachet de la poste faisant foi.

2019402988VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Interlinks technologies

Société anonyme

Au capital de 100.000 Dinars

M.F: 898856/E/A/M/000

R.C: B2451702004

N°affiliation à la CNSS: 00344541-94

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société interlinks tehnologies sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 septembre 2019 à 10 heures au siège de la société situé au 19 rue de l'artisanat Charguia II, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

- Questions diverses,

2019T01282SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire « société saula et fils - Tunis grand Hôtel»

SA au capital de 6 602 000 Dinars

Siège social: Avenue Monastir - El Menzah VII - Ariana 2037

Matricule Fiscal: 0360227/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société «Saula et fils - Tunis Grand Hôlel» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 septembre 2019 à 10 heures au siège de la société sis avenue Monastir - El Menzah VII- Ariana 2037 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration pours l'exercice 2018,

-Lecture des rapports généraux el spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des opérations enregistrées au niveau du compte courant de monsieur Boulbaba SAULA.

- Questions diverses

Cette annonce est parue au journal « Le quotidien» le 06/09/2019.

2019T01283SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 02/10/2019

Société Polyclinique Hammamet

S.A. au capital de 1.960.000 DT

Siège Social : Avenue des Nations-Unis - 8050 Hammamet

Identifiant Unique : 385231Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 02 octobre 2019 à 14 heures au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;

2) Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

3) Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2018,

4) Approbation des conventions réglementées;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2018 et

6) Quitus aux administrateurs au titre de 2018 ;

Les documents nécessaires seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2019R02122SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Agence Tunis Afrique Presse

Capital : 196.450 D.T.

Siège Social : 7, avenue Slimen ben Slimen el Manar II - Tunis

Messieurs les actionnaires de l'agence Tunis Afrique Presse « TAP» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 septembre 2019 à 09 heures à son Siège Social, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

1- Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Fixation de jetons de présence pour l'exercice 2018.

2019R02132SANB3

Convocation

« CABLISYS TUNISIE »

Société anonyme au capital social de 2300.000,000 dinars

Siège social : Zone industrielle - 4060 Kalaa Kebira

M.F:0708205S/A/M/000

R.C. : B125492000

Messieurs les actionnaires de la société CABLISYS TUNISIE sont invités à assister aux deux assemblées générales qui auront lieu le 19/09/2019 à 15h00 et 16h00 au siège social de la société,

* Une assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

- Approbation d'un nouveau président du conseil d'administration

- Approbation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Approbation du contrat de prêt de Victorinox AG

- Questions diverses,

* Une assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur l'adoption du projet restructuration.

2019S01003SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire société «GENERAL METAL»

SA, au capital de 6 000 000 Dinars

14, Av-Habib Bougatfa, route Mahdia km 0.5·Sfax

MF : 045149Q

Messieurs les actionnaires au capital de la société « GENERAL METAL» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le jeudi 03 octobre 2019 à 10 heures au siège administratif de la société, sis à Megrine saint gobain afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital par incorporation des résultats reportés,

- Questions diverses.

2019X01121SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Relative a l'exercice 2018 qui se tiendra le dimanche 13 octobre 2019

Polyclinique Errachid

SA au capital de 4.450.000 dinars

Siège social: Route de l'afrane km.3-Sfax

RC: B085591 2007 Sfax

Matricule fiscal: 1016647A

Les actionnaires de la société anonyme plyclinique Errachid sont convoqués en assmbée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société le dimanche 13 octobre 2019 à 10h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire

annuelle

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

3) Approbation de la tenue de l'assemblée générale annuelle aprés les délais légaux

4) Approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2018

6) Affectation des résultats de l'exercice 2018

7) Approbation des dons et subventions accordées

8) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du conseil d'administration et le directeur général

9) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société régie par l'article 200 du code des sociétés commerciales

10) Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

11) Election des membres du conseil d'administration

12) Désignation du commissaire aux comptes

13) Questions diverses

14) Pouvoirs pour formalités

Le conseil d' administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société: le rapport du conseil à l'assemblée. relatif à l'exercice 2018, les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018, l'état des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et des suretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports du commissaire aux comptes et la liste des

actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2019X01131SANB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale ordinaire 2018

Société TUNIFOOD

SA AU CAPITAL DE 1 200.000 dinars

RC n° B0863382007

MF : 1020630VAM000

Messieurs les actionnaires de la société TUNIFOOD, société anonyme au capital de 1 200.000 dinars, ayant son siège social à route de Mahdia Km 25 Sfax, sont convoqués pour la deuxième fois à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2018 qui se tiendra le Lundi 30 septembre 2019 à 10 Heures du matin au siège social de la société sis à la route de mahdia km 25. Suite au report de la 1 ère assemblée tenue le 30 juillet 2019 à 10H du matin pour défaut de respect des dispositions de l'article 276 nouveau de la loi n°47/2019 du 29 Mai 2019 pour statuer sur lordre du jour suivant :

1- Ratification et approbation de la date de tenue da l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport d'activité établi par le conseil d'administration.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport d'activité établi par le conseil d'administration

5- Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2018.

6- Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2018.

8- Information des fonctions occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

9- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10- Election des membres du conseil d'administration de la société pour les exercices 2019/2020 et 2021.

11- Désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019/2020 et 2021.

12- Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercée clos le 31/12/2018 l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera au vue d'une procuration spéciale.

2019X01143SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de promotion touristique et de plaisance SPTP S.A au capital de 2.333.330 Dinars Identifiant unique auprès du registre national des entreprises : 0373174T

Elisant domicile au 5, rue du Lac D'Annecy (Immeuble Radio Shems Fm) Les Berges du lac Tunis 1053

Les actionnaires de la société de promotion Touristique et de plaisance sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 11 octobre 2019 à 16 H au siège de la société Gammarth immobilière immeuble al Karama holding rue du Lac d'annecy passage du lac Malawi- Les berges du lac Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1-Examen de la situation de la société au regard des dispositions de l'article 388 de code des sociétés commerciales.

2- Pouvoirs.

2019402977SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de promotion Touristique et de plaisance SPTP - S.A au capital de 2.333.330 Dinars Identifiant unique auprès du registre national des Entreprises : 0373174T

Elisant domicile au 5, rue du Lac D'Annecy (Immeuble Radio Shems Fm) Les Berges du lac Tunis 1053

Les actionnaires de la société de promotion Touristique et de plaisance sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 11 octobre 2019 à 15 H au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble al karama holding rue du Lac d'annecy passage du lac Malawi- Les berges du lac Tunis 1053 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la réunion de l'assemblée générale ordinaire chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2016,

2-Approbation de la nomination d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration,

3-Approbation des conventions règlementées,

4-lecture et Approbation du rapport d'activité de la société pour l'exercice 2016,

5-Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2016,

6-Approbation des états financiers de l'exercice 2016,

7-Affectation des résultats de l'exercice 2016,

8-Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016,

9- Pouvoirs,

2019402978SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mediterranean air service

SA au capital de 3.000.000 dt

IU 0601729F

CNSS 236344-52

TEL : 71. 861 729

Messieurs les actionnaires de la société mediterranean air service, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux berges du lac rue du lac de come, le 02 octobre 2019 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenu de l'assemblée

2/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2018

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2018,

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

5/ Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

6/ Affectation du résultat 2018

7/ Quitus aux administrateurs

8/ Jetons de présence alloués aux membres du conseil

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2019402980SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société la ceramic

S.A. au capital de 5.950.000 dinars rue du lac de Come les berges du lac

UI 0381386B

CNSS 235971-67

TEL : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société la ceramic, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux berges du lac rue du lac de come, le 03 Octobre 2019 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation de la date de tenu de l'assemblée

2. Lecture et approbation du reportant du conseil d'administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2017

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2017,

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017

5. Affectation du résultat 2017

6. Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

7. Quitus aux administrateurs

8. Jetons de présence alloués aux membres du conseil

9. Désignation d'un nouveau administrateur au conseil

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2019402981SANB3

CONVOCATION

A l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de mise en valeur de développement agricole « AGRIFERME »

Société anonyme au capital de 1 650 000.000 Dinars

Siège Social rue Medhat Pacha Résidence Sindbad II Bloc B 6éme étage -1001- TUNIS - Tunisie

Identifiant unique : 1385061 G

Messieurs les actionnaires de la société "AGRIFERME SA" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/09/2019, à 11 heures au siège de la société sis rue Medhat Pacha Résidence Sindbad II Bloc B 6éme Etage - 1001- Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes

2) Nomination d'un commissaire aux comptes

3) Agrément de transfert d'actions

4) Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2019402993SANB3

CONVOCATION

BSB équipements .SA

Au capital de 7 000 000 DT

11, rue Kamel Attaturk Tunis

Mat. Fisc : 1211090 A/A/M 000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le Jeudi 26/09/2019 à 16H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats;

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux de la dite assemblée.

2019402998SANB3

Convocation

Société centrale d'équipements & de services« CES » SA

Au capital de 318 000 DT

3, rue Dag Hammarskjld - Tunis

MF : 447 077 B/A/M 000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le jeudi 26/09/2019 à 17H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- affectation des résultats;

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux du dite assemblée.

2019402999SANB3

Convocation

BSB SERVICE & PARTS.SA

Siège Social, 11, rue Kamel Attaturk - Tunis

Mat. Fisc. 1211087 F/P/M000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le Jeudi 26/09/2019 à 17H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2019403000SANB3

Convocation

Security integrated systems« SIS ».SA

Au capital de 100 000 DT

11, rue Kamel Attaturk - Tunis

MF : 1510439 A/A/M 000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le jeudi 26/09/2019 à 16H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur les exercices 2017 et 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers 2017 et 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux du dite assemblée.

2019403001SANB3

Convocation

BSB SA

11, rue Kamel Attaturk - Tunis 33319 B/A/M000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le Jeudi 26/09/2019 à 18H30 au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés des exercices 2017 et 2018 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés 2017 et 2018 ;

- Quitus aux administrateurs.

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2019403002SANB3

Convocation

BSB Immobilière

SA au capital de 1 000 000 DT

11, rue Kamel Attaturk - Tunis

578893 E/P/M/000

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le Jeudi 26/09/2019 à 18H au siège de TOYOTA à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2018;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

Affectation des résultats.

Tous les documents de cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires aux lieux du dite assemblée.

2019403003SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société «VENISIA D'OLIVES» dont le siège social est situé à TRABELSIA délégation SBIKHA du gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n° 12694 en date du 30 Juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à TRABELSIA délégation SBIKHA du gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège de la délégation de SBIKHA.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de SBIKHA ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Mounir Ben Mahmoud Ben Hassen Ghazouani agissant pour son compte, demeurant à Cité Ras Elkef Jendouba, a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Jendouba, sous le N° 14440 en date du 04 Juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une huilerie située à Hinchir Barbra Oued Ghrib km 17 Route Jendouba de la délégation de Fernana du gouvernorat de Jendouba, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Jendouba et de la municipalité de Fernana.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Jendouba ou le délégué de Fernana ou le président de la municipalité de Fernana ou le Directeur de la sécurité au Ministère de l'Industrie et des petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société nationale de distribution des pétroles dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El khadra Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises sous le n° 203 en date du 8 juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation de régularisation de la situation réglementaire d'un établissement classé de première catégorie objet de l'arrêté d'autorisation enregistrée sous le N°01600 en date du 10 Avril 2000 qui consiste en un dépôt de stockage de gaz de pétrole liquéfié et de remplissage des bouteilles de gaz située à proximité de la route nationale "RN8" à la zone industrielle Zarzouna du gouvernorat de Bizerte, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux siège du gouvernorat de Bizerte ou de la municipalité de Bizerte.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Bizerte ou le président de la municipalité de Bizerte ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société "STUCOD" dont le siège social est situé à la zone industrielle de Chebeda à la route de Khelidia Km N° 11 à Naassen du Gouvernorat de Ben Arous a présenté, une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N°213 en date du 23 juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de préparation et de conditionnement des produits alimentaires située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Naassen ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mlawah Hichem avise être propriétaire d'une parcelle de terre de superficie 761.15 m2 sise route de Tunis Km11 Sfax ayant perdu son titre de propriété il veut avoir un extrait de l'acte original tout celui qui porte pleinte est tenu d'intervenir au notaire Ilyes Karray rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X01122DIVD2

Vente droit locative

Par acte sous-seing privé en date du 27/07/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau Tunis, le 03/09/2019 sous le numéro 119305298, quittance n° 6544, rédigé par Maître Aradhouan Aiba, avocat-à l'audience, son bureau à la rue Lac Victoria résidence El Bajaa, bureau n° 2 les Berges du Lac Tunis ,Mr Salem ben Bouzid (CIN n° 05479996) a vendu à la société «Lake Food» I.U: 1623114F, représentée par sa gérante Mme ben Jamai Houda, la totalité du droit locative, sis à la rue Lac windermere les Berges du Lac 1053 la Marsa Tunis, exploité en commerce de sandwichs, restaurants et cafés

2019402997DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Une erreur matérielle s'est introduite dans l'annonce n°2018407678SRLB2 relative à la société immobilière les beaux-arts

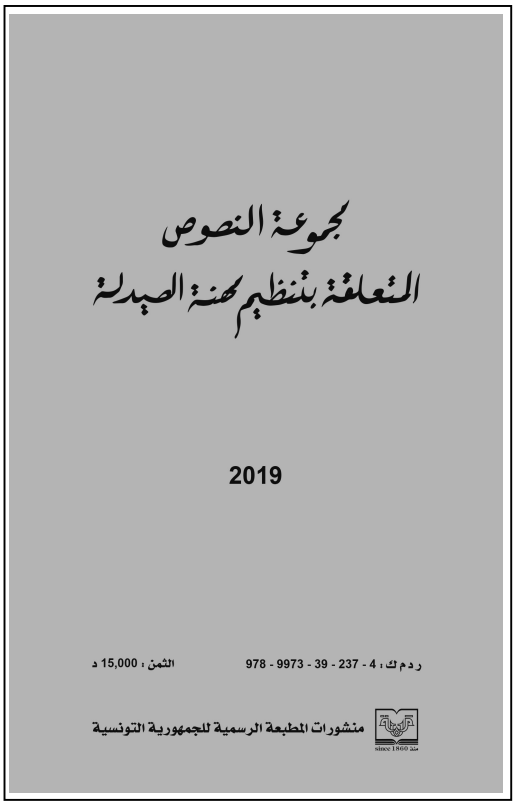
parue au JORT n° 124

En date du 11 octobre 2018

Concernant le numéro d'enregistrement publié sous le n° 18503162

Alors que le numéro correct est 18503161.

2019402986RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-237-4

الحجم : 20 X 13

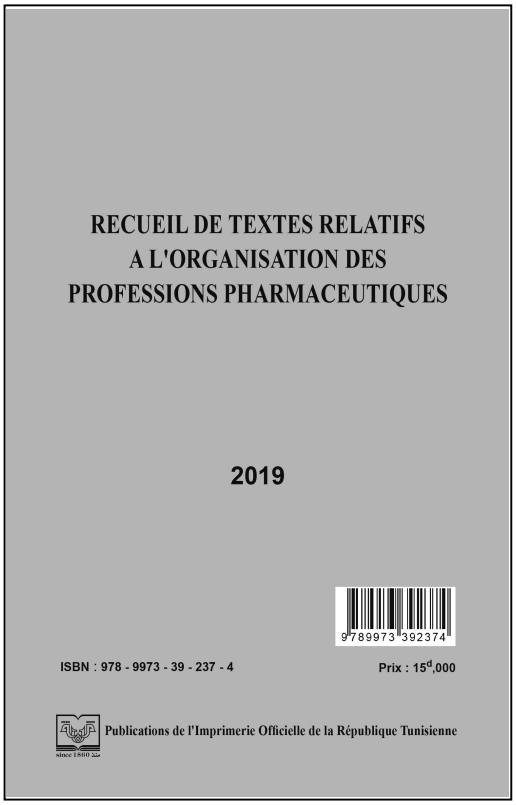
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-237-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus